

Ecole maternelle La Nonette
Avenue du 18 juin 1940
60560 Orry la ville
03 44 69 00 09
ce.0601791W@ac-amiens.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024

Présents :

- Madame Magali Bouchez, maire adjointe chargée des écoles
 - Mesdames Billon, Bosquet, Jolly, Lefebvre, Poirier, Terrapon, Valla, représentantes des parents d'élèves
 - Madame Rachelle Laloux, Madame Céline Baudot, ATSEM
 - Mesdames Burton, Cuisinier, Esquerre, Grandsire, Lurois, Monsieur Barchietto, enseignants.
- Excusé: Monsieur Nathanaël Rosenfeld, maire

EFFECTIFS :

Actuellement, nous avons **126 élèves** : dont 39 PS, 35 MS et 52 GS.

Deux nouvelles élèves arriveront dans la classe de moyenne section de Nathalie Esquerre et dans celle de grande section de Séverine Burton, le 11 mars.

Nous aurons donc **128 élèves**

Pour l'année 2024-2025, nous prévoyons : 49 PS, 40 MS et 37 GS ; ce qui fait **126 élèves : (25 enfants par classe)**. **Pour l'instant, une arrivée prévue en MS et une autre en GS à la rentrée de septembre.**

En septembre 2025, nous aurions 42 PS, 49 Moyens et 40 grands : 131 élèves. (26, 2 élèves par classe)

EXERCICES DE SECURITE :

Derniers exercices :

Alerte Intrusion en présence des gendarmes et de Madame Bouchez,
Confinement Risques Majeurs en présence de Monsieur Roitel, ASVP.

Deux classes n'entendent pas ou très peu l'alarme spécifique.

Aménagements et améliorations envisagées :

- Déplacer le système d'alarme installé dans le couloir des toilettes des GS pour le fixer dans le couloir principal
- Installer un bouton déclencheur vers le fond de l'école pour que les enseignantes de PS, PS/MS et MS y accèdent plus facilement.
- Trouver une solution pérenne pour occulter les vitres côté couloir.
- Installer une barre horizontale sur chaque porte de classe pour fermer en cas d'intrusion.
- Mettre les gendarmes dans la boucle de réception du SMS d'information en cas de déclenchement de l'alarme intrusion.

L'entreprise qui a installé le système d'alarme All one est passée lundi avec Monsieur Dhuin, des services techniques et Monsieur Roitel, ASVP. Une nouvelle boîte devrait être posée prochainement au-dessus de la porte de classe de S Burton pour que les classes de grands entendent le signal.

DIAGNOSTIC DE MISE EN SURETE :

Vendredi 9 février, Le major Laloux, le chef Vittoni, un gendarme, Monsieur Roitel, ASVP, Madame Bouchez et deux référentes sécurité de l'éducation nationale étaient présents à l'école pour le diagnostic de mise en sûreté.

Le bilan est plutôt positif.

Ce qui pourrait poser problème : l'accès au toit dans le local poubelles. Le passage ne paraît pas très solide.

CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES : nous sommes en train de faire le point sur les réussites des enfants. Nous avons eu énormément de travail depuis la rentrée.

Nous vous transmettrons le carnet de suivi des apprentissages après les vacances.

HORAIRES DE L'ECOLE : Cela paraît compliqué de changer les horaires. Nous souhaitons arranger les parents mais a priori ce n'est pas le cas.

Mais nous tenons à rappeler que les parents sont tenus d'arriver à l'heure.

L'UPPE propose d'organiser un sondage pour tous les parents de l'école et de procéder à un vote au dernier conseil d'école.

L'équipe enseignante doit y réfléchir.

AVANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE :

Madame Bouchez précise que ce sera les mêmes acteurs que prévu : le service Espaces verts et un chantier Concordia l'été prochain.

Madame Lefebvre se demande si une ombrière est prévue dans ce projet.

Ce n'est pas le cas pour l'instant.

POINTS QUE L'UPPE SOUHAITE ABORDER :

1) Sorties de fin d'année : Projet en cours pour la classe de Séverine : peut-être une sortie à la caserne des pompiers.

2) Possibilité pour les élèves de GS de tester ou visiter la cantine lors de la visite du CP voir avec la mairie. Qu'en est-il de l'encadrement, de l'hygiène ?

3) Consommation de denrées sucrées à l'école :

Surpris par cette question. Nous faisons attention, nous ne sommes surpris d'avoir à nous justifier sur ce sujet. Bonbons donnés par les parents à l'occasion des anniversaires ou bonbons du Père Noël.

Madame Lurois précise que lorsque les sujets soumis émanent d'un ou deux parents, il faut inviter les parents à s'adresser directement à l'enseignant(e) concerné(e).

4) Règles de comportement : Liberté pédagogique. Choses mises en place parce que c'est nécessaire. Bons comportements récompensés. A une époque, on n'en avait pas besoin. Maintenant c'est beaucoup plus compliqué.

Monsieur Barchietto explique que ce tableau du comportement permet d'intégrer le principe de l'école.

Madame Esquerre précise qu'un climat serein et calme est nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions et qu'il faut faire confiance aux enseignants.

Les parents expliquent que lorsque l'enfant a un point rouge en début de période, cela le démotive pour la suite de cette période.

Madame Valla nous informe que les enseignantes de CP utilisent également un tableau du comportement. Il y a une continuité.

5) Jeux olympiques : Nous allons participer à la SOP (semaine olympique et paralympique) qui aura lieu du 2 au 5 avril 2024.

C'est en cours de réflexion. Une maman qui travaille dans le domaine des sports viendra présenter des ateliers adaptés aux élèves de maternelle : explications sur l'origine des jeux

Nous organiserons des ateliers de motricité (athlétisme, danse, ...), d'arts visuels (anneaux olympiques, flamme olympique...), univers sonores : chant...

6) Questions diverses :

Les enseignants demandent si les vitres seront nettoyées pendant les vacances.

Madame Burton explique qu'il y a une fissure sur le macadam dans la grande cour. Elle demande si le béton lavé pourrait être nettoyé et les fissures de la cour comblées.

Madame Lurois demande ce qu'il en est du poste de Marjorie Jujan pour l'année prochaine. Elle évoque également son ordinateur de 2009 et le photocopieur qu'il serait bien de nettoyer. Il se met à faire beaucoup de bruit.

Madame Bouchez prend note de ses questions et demandes.

L'UPPE propose son aide pour la recherche de lots au besoin pour la tombola.

7) Actions UPPE :

- 18 février : Carnaval
- Du 18 au 22 mars : Festival du livre à l'école élémentaire
- 1er avril : Chasse aux œufs
- 20 avril : Fête de fin d'année de l'UPPE